

Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 14 juin 2021 à 19 H 00 au Hall omnisports, rue Joseph Wauters à 6224 Wanfercée-Baulet

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **Désistement d'un élu suppléant - Prise d'acte.**
2. **Désistement d'une élue suppléante - Prise d'acte.**
3. **Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités de l'élu suppléant remplaçant le Conseiller communal démissionnaire.**
4. **Prestation de serment et installation de l'élu suppléant remplaçant le Conseiller communal démissionnaire.**
5. **Fixation du tableau de préséance.**
6. **Avenant au pacte de majorité – Adoption - Décision à prendre.**
7. **Prestation de serment du membre du Collège communal en remplacement du membre du Collège communal, démissionnaire.**
8. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 31 mars 2021 - Location de modules à placer sur le site de l'école d'Orchies - Approbation de l'attribution.**
9. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 26 avril 2021 - Régie Communale Autonome de Fleurus - Désignation des 6 administrateurs-conseillers communaux.**
10. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 26 avril 2021 - Régie Communale Autonome de Fleurus - Désignation des 4 autres administrateurs.**
11. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 26 avril 2021 - Régie Communale Autonome de Fleurus - Désignation des 2 commissaires-conseillers communaux.**
12. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 26 avril 2021 - Régie Communale Autonome de Fleurus - Désignation du commissaire-réviseur.**
13. **ORES Assets – Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2021 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**

14. **I.G.R.E.T.E.C - Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2021 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
15. **I.S.P.P.C. – Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2021 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
16. **CENEO - Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2021 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
17. **TIBI – Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
18. **S.C.R.L. Ecetia Intercommunale - Adhésion - Décision à prendre.**
19. **PATRIMOINE – Déclassement d'anciennes imprimantes – Décision à prendre.**
20. **PATRIMOINE - Acquisition, par la Ville de Fleurus, de 4 terrains faisant partie de la succession Vincent BURNY : 3 terrains cadastrés 1ère division Fleurus, section B n°21P, 22L et 25 S et 1 terrain cadastré 3ème division Wanfercée-Baulet section A n°12A - Décision à prendre.**
21. **PATRIMOINE - Modification de la décision du Conseil communal du 22 février 2021 - Acquisition par la Ville de Fleurus de 2 immeubles sis place Albert 1er, 28 et 29 à Fleurus - Décision à prendre.**
22. **Marché de travaux ayant pour objet la rationalisation des écoles communales du centre de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines, 27 à Wanfercée-Baulet - Approbation de la décision du Collège communal du 12 mai 2021 - Décision à prendre.**
23. **Réalisation d'une étude de concept et de faisabilité pour la création d'un Centre de Loisirs, sur le site de la Forêt des Loisirs à Fleurus - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
24. **Maintenance des dalles de béton 2021 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
25. **Travaux de rénovation de la façade de l'Hôtel de Ville de Fleurus - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
26. **Marché de travaux ayant pour objet la rationalisation des écoles communales du centre de Wanfercée-Baulet, rue de Tamines, 27 à Wanfercée-Baulet - Approbation de la décision du Collège communal du 19 mai 2021 - Décision à prendre.**
27. **Sécurisation de 6 églises, situées dans l'Entité de Fleurus - 2 lots - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
28. **Aménagement de la rue du Petit Try à Lambusart et égouttage d'un tronçon de cette voirie - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
29. **Egouttage, amélioration et distribution d'eau de la rue du Bosquet à Wangenies - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
30. **TIBI - Plan déchets 2022 - Implémentation de la collecte des déchets organique en sac biodégradable, implémentation de la collecte du verre en bulles à verre et modification de la fréquence de collecte des déchets résiduels – Décision à prendre.**
31. **A.S.B.L. Centre culturel "Fleurus Culture" – Contrat-programme 2020-2024 – Régularisation - Approbation - Décision à prendre.**

32. **Soutien aux Clubs sportifs de l'entité - Subvention en numéraire directe - Approbation - Décision à prendre.**
33. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", dans le cadre de l'organisation d'un festival belge, lors des commémorations du 21 juillet - Décision à prendre.**
34. **Fabrique d'église Saint-Laurent de Lambusart – Compte 2020 – Décision à prendre.**
35. **Fabrique d'église Saint-Lambert de Wangenies – Compte 2020 – Décision à prendre.**
36. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Compte 2020 – Décision à prendre.**
37. **Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Compte 2020 – Décision à prendre.**
38. **Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Compte 2020 – Décision à prendre.**
39. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Fleurus – Compte 2020 – Décision à prendre.**
40. **C.P.A.S. de Fleurus – Compte de l'exercice 2020 – Approbation – Décision à prendre.**
41. **Décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – Renforcement de la gouvernance et de la transparence, dans l'exécution des mandats publics, au sein de structures locales et supra-locales et de leurs filiales – Rapport rémunération 2021 - Exercice 2020 – Décision à prendre.**
42. **Office Communal du Tourisme de Fleurus - Convention de partenariat entre la Ville de Fleurus, la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi et la Province de Hainaut, dans le cadre de la constitution d'un réseau points-noeuds - Approbation - Décision à prendre.**
43. **Centre Récréatif Aéré d'Eté 2021 - Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et l'Athénée Royal Jourdan - Approbation - Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

44. **Personnel communal – Confirmation de la mise à disposition d'un Coordinateur Pollec, à titre contractuel - Décision à prendre.**
45. **Personnel communal – Mise à disposition à l'A.S.B.L. "Récré Seniors", d'un agent communal contractuel - Convention tripartite de mise à disposition à approuver - Décision à prendre.**
46. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un cinquième temps, du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, à accorder à une institutrice maternelle – Prise d'acte.**
47. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un cinquième temps, du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.**
48. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un cinquième temps, du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, à accorder à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**

49. Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites, justifiées par des raisons de convenance personnelle, à raison d'un cinquième temps, du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, à accorder à un instituteur primaire, à titre définitif – Prise d'acte.
50. Enseignement fondamental – Mise à la pension prématurée définitive, pour inaptitude physique, à partir du 1er mai 2021, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.
51. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 01 février 2021 au 22 février 2021, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Constat.
52. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 09 février 2021, d'une puéricultrice, à titre définitif – Constat.
53. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître d'éducation physique, du 10 mai 2021 au 21 mai 2021, à raison de 24 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
54. Enseignement fondamental - Ratification de la prolongation de désignation, à titre temporaire, d'un maître d'éducation physique, du 22 mai 2021 au 30 juin 2021, à raison de 24 P/S, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
55. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Wanfercée-Baulet, rue Paul Pastur - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 17 mai 2021 au 25 juin 2021, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
56. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 19 mai 2021 au 02 juin 2021, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
57. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus, Cité Orchies - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la prolongation de désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 20 mai 2021 au 25 juin 2021, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
58. Enseignement fondamental – Nomination, à titre définitif, à partir du 1er avril 2021, d'une institutrice maternelle, à raison de 26 P/S, dans les écoles fondamentales communales de la Ville de Fleurus – Année scolaire 2020/2021 - Décision à prendre.
59. Enseignement fondamental - Désignation dans une fonction de direction d'école fondamentale de la Ville de Fleurus - Admission au stage - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 02 JUIN 2021

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

La Directrice générale adjointe, f.f.,


Aurore MEYS



Le Bourgmestre,


Loïc D'HAEYER